

Musée de l'Élysée
Coup de projecteur sur l'éditeur et imprimeur d'art Gerhard Steidl. **p.16**



Absences prolongées
Réintégration professionnelle des personnes atteintes dans leur santé. **p.10**



Caisse de pensions.
Rente AVS anticipée ou supplément temporaire de la CPEV? **p.2**



La Gazette

N° 211 – 16 décembre 2009

Journal de la fonction publique

Exercice

catastrophe



Jeudi 26 novembre, peu après minuit, un avion de ligne, parti de Genève avec 93 personnes à bord, se fracasse sur les terrains de l'Asse, au-dessus de Nyon. Préparé depuis plus de 8 mois, ce scénario catastrophe a donné lieu à l'un des plus vastes exercices du genre jamais conçu en Suisse.

Sous la houlette de Daniel Bolens, directeur de l'exercice et de Denis Froidevaux, chef du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) du canton de Vaud, l'opération d'un réalisme parfois saisissant a mobilisé quelque 600 professionnels, 150 véhicules et 4 hélicoptères, aux côtés de 150 figurants. **pp. 12-13**

Noël dans les prisons

Derrière les barreaux de la prison de la Croisée, l'approche des Fêtes de fin d'année se perçoit. Ambiance et témoignages d'agents de détention. **pp. 8-9**



Gestion des salaires

300 millions de francs, c'est la somme que les 13 personnes chargées de la gestion des salaires au Service du personnel s'appêtent à verser aux quelque 24 000 collaborateurs de l'Etat en ce mois de décembre. Un montant plus élevé que les autres mois, 13e salaire oblige, et une somme d'opérations supplémentaires à l'avenant. Visite à la rue Caroline, à Lausanne, où le travail s'intensifie à l'approche des Fêtes. **p.11**

Informatique cantonale

Le Plan directeur cantonal des systèmes d'information 2009-2013 a été adopté par le Conseil d'Etat. À la clé, modernisation et développement d'un guichet électronique, première étape vers la cyberadministration. **pp.4-7**



Rente AVS anticipée ou supplément temporaire de la CPEV?

La Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV) répond à vos questions d'assurés.

Assurée à la CPEV au titre de la prévoyance professionnelle (2^e pilier), j'ai annoncé mon départ à la retraite à l'âge de 62 ans. À cette occasion, j'ai appris que j'ai droit, en plus de ma pension de retraite, à un supplément temporaire versé par la CPEV jusqu'à l'âge donnant droit à la rente de retraite AVS (1^{er} pilier). Renseignement pris auprès de l'AVS, je peux aussi toucher une rente AVS anticipée si je le désire. Qu'est-ce qu'un supplément temporaire, qu'est-ce qu'une rente AVS anticipée, les deux prestations sont-elles cumulables, si non laquelle choisir?

Le supplément temporaire, aussi appelé «pont AVS» (2^e pilier)

L'âge donnant droit à des prestations de retraite prévu par les caisses de pensions et par l'AVS diffère parfois. Ceci peut aboutir à une lacune de pension entre le moment où l'assuré touchera sa pension de retraite au titre de la prévoyance professionnelle (2^e pilier) et celui où il touchera en plus sa pension de retraite au titre de l'AVS (1^{er} pilier).

C'est pourquoi la CPEV prévoit dans sa loi que l'assuré partant à la retraite et se retrouvant dans ce cas de figure, puisse obtenir un complément de rente appelé «supplément temporaire». Ce supplément a pour but de lui assurer un revenu décent en attendant de toucher la rente de retraite AVS. Il est versé jusqu'au mois précédent le versement de la rente AVS, mais au plus tard jusqu'à l'âge ordinaire de la retraite au sens de la loi sur l'AVS.

Le supplément temporaire est automatiquement accordé à l'assuré qui remplit les conditions. En cas de doute sur les conditions, vous pouvez contacter la CPEV.

La rente AVS anticipée (1^{er} pilier)

Depuis quelques années, la LAVS (loi sur l'assurance-vieillesse et survivants, art. 40) offre aux assurés la possibilité de prendre une retraite anticipée. L'âge de la retraite peut alors être avancé au maximum de 2 ans par rapport à l'âge légal (62 ans pour les femmes et 63 ans pour les hommes). Dès ce moment-là, les pensionnés qui en

font la demande toucheront jusqu'à leur décès une rente AVS dite anticipée qui est réduite de 6,8% par année d'anticipation. Pour tout renseignement concernant l'AVS, vous pouvez contacter l'agence communale

d'assurances sociales de votre commune de domicile.

• Suivez l'actualité de la caisse de pensions de l'Etat de Vaud sur le site www.cpev.ch. Faites part de vos questions et réactions à l'adresse gazette@cpev.ch

Peser sa décision et calculer son budget

Du moment que le retraité CPEV touche une rente AVS, même anticipée, il perd son droit à un supplément temporaire.

Par conséquent, avant d'opter pour une rente AVS anticipée qui sera réduite à vie, il convient de calculer si le versement d'un supplément temporaire en attendant d'atteindre l'âge donnant droit à une pension AVS complète n'est pas plus avantageux sur la durée.

Prenons le cas de cette assurée qui a décidé de prendre sa retraite à 62 ans et dont l'espérance de vie est de 86 ans selon les tables actuarielles (VZ 2005). Comparons maintenant la somme totale des rentes qu'elle toucherait dans chacun des cas de figure.

Si elle opte pour l'AVS anticipée, renonçant ainsi au supplément temporaire, elle toucherait (dans notre exemple) une rente AVS anticipée de 1969,90 francs par mois jusqu'à son décès.

La somme totale des rentes touchées de 62 ans à 86 ans s'élèverait donc à 567 331,20 francs (1969,90 francs x 288 mois).

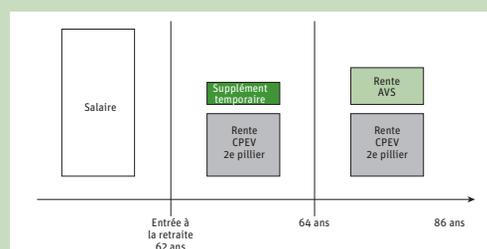
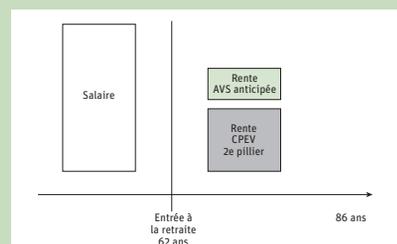
Si elle choisit de prendre le supplément temporaire de la CPEV en attendant d'avoir droit à la rente AVS complète, elle toucherait (dans notre exemple) un supplément mensuel de 1026 francs pendant 2 ans, soit au total CHF 24 624 francs (1026 x 24 mois).

Ensuite dès 64 ans elle toucherait une rente AVS complète de 2280 francs par mois, jusqu'à son décès, dans notre hypothèse 86 ans, ce qui fait un total 601 920 francs (2280.- x 264 mois).

Lorsqu'on additionne le tout nous obtenons un total de rentes de 626 544 francs.

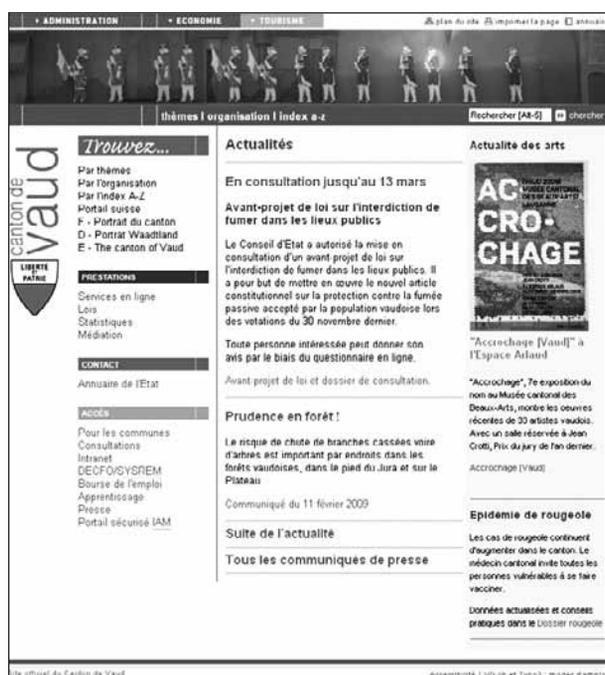
Si a priori il peut sembler plus avantageux d'opter pour une rente AVS anticipée qui est plus élevée que le supplément temporaire, sur la durée la situation s'inverse, comme le démontre notre exemple.

Il convient donc de faire quelques calculs afin de se décider en fonction de ses besoins et... de son optimisme!

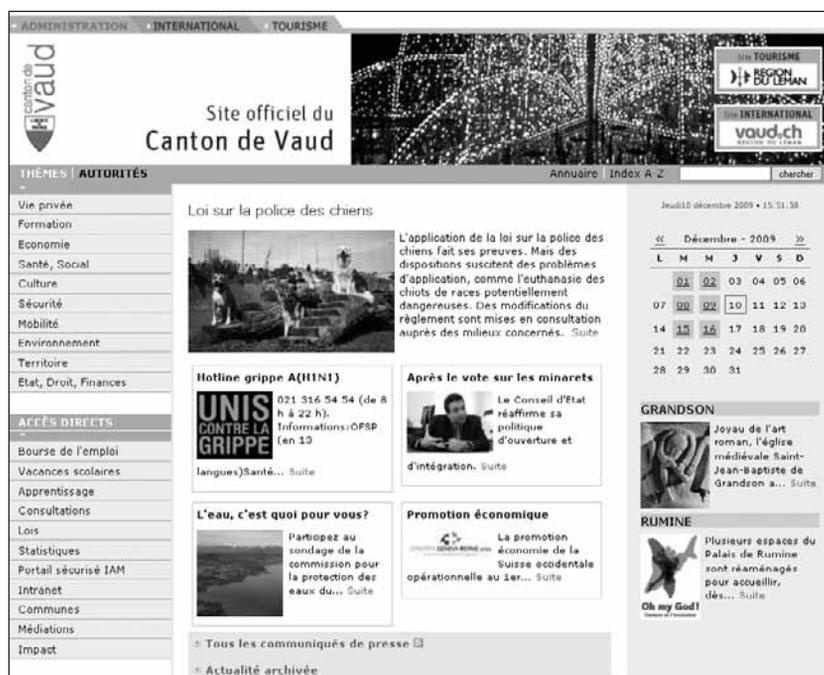


Renouvellement de www.vd.ch: fin de la première étape

Le nouveau modèle graphique du site de l'Etat est en place. Reste à améliorer, au jour le jour, le contenu des pages pour le rendre autant que possible clair et facile à consulter.



L'ancien...



... et le nouveau

Ce n'était pas une refonte complète du site, mais c'était plus qu'un «relookage». Le site de l'Etat de Vaud faisait vieillot, avec sa page étroite dimensionnée pour les écrans de 15 pouces. Il devait être mis au standard des sites internet actuels, avec une page plus large adaptée aux écrans les plus répandus aujourd'hui, qui ont 17 pouces et des performances d'affichage supérieures.

L'opération aura duré près d'une année, entre la création du nouveau graphisme, l'abolition de la distinction entre pages «bleues» et pages «vertes» de naguère, la recomposition de la page d'accueil et la création d'automatismes pour la gestion des éléments d'actualité. Chemin faisant, on a établi des renvois visibles entre les sites de l'administration (vd.ch), de la promotion économique (vaud.ch) et du tourisme. La dernière étape, qui marque l'aboutissement des travaux techniques, est la mise en production du formulaire de contact. Les internautes le trouvent en tête de la colonne de droite de n'importe quelle page du site, pour adresser un message au service responsable de son contenu. C'était là une demande du Conseil d'Etat, formalisée dans une déci-

sion du mois de mai 2009, dans l'esprit de l'objectif du Programme de législature visant à rapprocher l'Etat du citoyen.

Les principaux travaux techniques étant achevés, le site de l'Etat devrait être relativement stable dans sa structure et dans son graphisme pendant quelques années, jusqu'à ce que l'évolution des outils et des habitudes de lecture des internautes suscitent une nouvelle mise au goût du jour. Il n'est pas demandé au site d'une administration publique d'être à la pointe de la mode, ni d'épater le chaland par des effets graphiques ou technologiques. En revanche, il doit être clair, accessible, compréhensible, facile à consulter.

Le rôle des contributeurs

Dans cette perspective, il reste un important travail à accomplir: améliorer la rédaction, l'utilisation des images – et bientôt d'éléments multimédias – pour que les habitants, citoyens et contribuables puissent naviguer aisément dans le site. Ce travail est du ressort des services, qui sont responsables du contenu de leurs pages. Et c'est particulièrement l'affaire des «contributeurs Typo3», comme on a pris l'habitude de désigner les

personnes chargées, dans les services, de mettre à jour et d'enrichir le site.

Contrairement à ce que l'on a pu croire aux débuts de l'internet, il ne suffit pas de coller des textes dans une page web pour qu'un site soit un véritable outil de communication. Il faut encore que ces textes soient rédigés dans une langue que chacun comprend, ce qui demande parfois d'énormes efforts pour des informations produites par des spécialistes enclins à jargonner. Il faut qu'ils soient, autant que possible, exempt de signes et d'acronymes cabalistiques. Il faut encore qu'ils soient courts, car personne ne consulte l'internet comme on lit un roman.

L'accent sera mis, ces prochaines années, sur un renforcement de la formation des contributeurs. Le cours d'introduction au Centre d'éducation permanente (CEP) passera d'un à deux jours. Chaque automne seront organisées des «Journées Typo3» donnant aux contributeurs l'occasion de se rencontrer et de mettre leurs connaissances à jour. Et chaque contributeur peut évidemment construire son propre programme de formation continue au sein de son service.

Laurent Rebeaud



Un plan pour reprendre en main toute

L'informatique cantonale sera modernisée, sous l'égide de la Direction des systèmes d'information, qui dispose désormais d'un Plan directeur adopté par le Conseil d'Etat. Avec, en point de mire, le développement de la cyberadministration.

Le Conseil d'Etat a adopté un Plan directeur cantonal des systèmes d'information pour les années 2009-2013. Ce plan décline en objectifs spécifiques et en projets les orientations stratégiques de l'informatique cantonale. Avec un calendrier.

Le plan directeur s'attache en premier lieu à la consolidation du socle de l'informatique cantonale. Ce socle se compose des infrastructures et plateformes matérielles et logicielles, des applications transversales et des registres communs aux applications «métiers».

Horizon 2013

L'objectif, à l'horizon 2013, est de doter l'administration cantonale d'un guichet électronique opérationnel, conçu comme une première étape vers la cyberadministration. Dans cette perspective, le Plan directeur cantonal est muni d'une «feuille de route» comprenant cinq objectifs :

- moderniser les infrastructures (réseaux, téléphones, serveurs, logiciels, data center, postes de travail, etc.),
- consolider les plateformes logicielles communes prioritaires,
- développer et ouvrir les registres cantonaux (population, entreprises, bâtiments, géodonnées, etc.),
- renouveler les SI «métiers» transversaux critiques (finances, ressources humaines, système d'information du législatif et de l'exécutif),
- réaliser le guichet électronique.

Le financement de ce programme entre dans le cadre du plan d'investissements actuel, où 28 millions de francs par an sont consacrés à l'informatique.

La modernisation de l'informatique cantonale sera associée à la démarche de simplification administrative lancée cet été: les solutions informatiques exigent souvent, pour être efficaces, des procédures logiques et homogènes.

- **Calendrier et explication des projets:** pp. 6 et 7

Vers un système d'information plus simple, plus homogène et plus efficace

Entretien avec François Marthaler

— *À quoi va servir le Plan directeur cantonal des systèmes d'information ?*

— À rationaliser, à moderniser notre informatique et à la rendre plus performante. Lors du diagnostic que j'ai fait en 2004, nous avions une informatique très éclatée, avec des systèmes pas toujours compatibles entre eux, des processus de priorisation des projets et d'accès aux crédits très lourds et peu maîtrisés par la DPSI de l'époque. La première étape a consisté à regrouper les forces et les budgets, ce qui nous permet, depuis trois ans, de réaffecter en cours d'année des budgets non dépensés. Maintenant, avec la réinternalisation des activités

de Bedag, nous avons tout en main pour consolider le système. Je rappelle qu'avant le plan directeur, le Conseil d'Etat a adopté un règlement sur l'informatique cantonale, qui clarifie les rôles des différents partenaires. Ce règlement attribue à la DSI les responsabilités et les compétences dont elle a besoin pour imposer, si nécessaire, les solutions requises pour le bon fonctionnement d'ensemble de l'informatique cantonale.

— *En quoi le système doit-il être consolidé ? Est-il menacé d'effondrement ?*

— Non, mais il est coûteux et manque de cohérence. Nous avons à la DSI une grande

L'épisode Bedag, ou comment tirer parti d'un échec

— *N'aurait-on pas dû s'épargner les années de collaboration difficiles avec Bedag ?*

— On ne refait pas l'histoire. Lorsqu'elle a été prise, la décision du partenariat avec Bedag était rationnelle, et ce qui s'est passé par la suite n'était guère prévisible. Jusqu'à la fin de l'été 2008, la perspective d'une structure coopérative commune aux cantons de Vaud et de Berne, voire de Zurich et de Saint-Gall, était encore le scénario privilégié. Ce projet a finalement échoué, du fait de la volonté du Canton de Berne de conserver à Bedag son statut de société anonyme de droit privé, qui ne nous convenait pas. Cet échec a aussi des avantages: il nous permet de retrouver la maîtrise de notre informatique grâce à la réinternalisation des activités qui avaient été confiées à Bedag. Nous réalisons au passage une économie substantielle, de l'ordre de cinq millions de francs par an. Ce montant

correspond pour l'essentiel à la marge bénéficiaire contractuelle de Bedag et à la TVA qui était prélevée sur ses prestations. Il a pu être alloué à la consolidation de notre système d'information.

— *Quel bilan peut-on tirer de la réinternalisation des activités de Bedag ?*

— Il est très satisfaisant. Nous pouvons être reconnaissants aux anciens collaborateurs de Bedag qui se sont engagés dans la nouvelle structure, malgré les incertitudes qu'il pouvait y avoir au départ sur leurs conditions de travail précises. Ils ont fait confiance à l'administration cantonale et cette confiance est réciproque. Nous avons pu commencer immédiatement à consolider notre système et la transition s'est passée sans inconvénients majeurs pour tous les collaborateurs de l'Etat. Je suis convaincu que nous aurons une amélioration des prestations dans les mois qui viennent.

l'informatique cantonale



François Marthaler, chef du Département des infrastructures, dont dépend la Direction des systèmes d'information.

quantité d'outils disparates, avec parfois plusieurs logiciels différents pour accomplir des tâches similaires, et aussi, pour d'autres tâches, des lacunes. Nous venons de lancer des appels d'offres pour deux outils de gestion des pannes et de gestion des projets, qui devraient nous permettre de construire un système plus simple et plus homogène, donc plus efficace. Cet effort ne se limite pas à la DSI, mais devrait concerner à terme l'ensemble de l'Etat. Par exemple, le nouvel outil de gestion du helpdesk pourra être partagé entre l'informatique administrative et l'informatique pédagogique, alors que c'était jusqu'à maintenant deux mondes complètement séparés. De manière générale, plus nos outils peuvent être mutualisés, donc utilisés par un plus grand nombre de partenaires, plus le parc informatique est simple à gérer, et moins on gaspille d'argent.

— *Le Plan directeur a pour objectif central le développement de la cyberadministration. Qu'en attendez-vous?*

— L'idée générale de manœuvre consiste à créer un portail virtuel par lequel le citoyen pourra accéder aux services de l'Etat et des communes aussi facilement qu'il accède aujourd'hui aux services de sa banque, du Shop ou d'Easyjet. J'insiste sur le fait que notre cyberadministration doit être commune au Canton et aux communes. Les

prestations du Canton et des communes sont complémentaires, souvent imbriquées, et le citoyen se détournerait rapidement d'un guichet strictement cantonal qui l'obligerait à tout bout de champ à s'adresser à sa commune pour arriver au bout de ses démarches.

— *Par exemple ?*

— Je pense par exemple aux besoins de la personne ou de la famille qui déménage. Elle doit s'inscrire dans sa nouvelle commune de domicile, communiquer sa nouvelle situation à l'administration fiscale, au Service des automobiles et à toutes les administrations qui ont besoin d'avoir une liste d'adresses à jour. Tout va passer par le grand référentiel en construction auquel toutes les administrations pourront faire appel avec la certitude d'avoir des données correctes. Ce projet avance. Aujourd'hui déjà, dans les petites communes, l'employé chargé du contrôle des habitants saisit les mutations à travers un navigateur web, directement dans la base de données de l'Etat. D'autres registres sont déjà fonctionnels, comme celui des bâtiments et des logements.

Ces registres sont un pré-requis indispensable à la cyberadministration. Ils simplifieront la vie des citoyens, mais aussi celle des administrations qui disposeront de données fiables et univoques. Ils pourraient aussi permettre à l'administration d'adresser des informations

ciblées à des citoyens spécifiquement intéressés à tel ou tel domaine d'activités de l'Etat.

— *La cyberadministration changera aussi quelque chose au travail des collaborateurs de l'Etat...*

— Naturellement. Plus il y aura de cyberadministration, moins il y aura de tâches mécaniques ou répétitives comme des saisies de données, et plus les collaborateurs concernés auront de disponibilité pour s'impliquer dans la réponse à la demande du citoyen. On aura probablement un travail moins parcellisé et plus intéressant.

— *Reste la question des moyens. Comment financerez-vous ce programme ?*

— Les investissements prévus dans le Plan directeur cantonal respectent le cadre de la planification financière de l'Etat. Et je suis convaincu qu'il y a moyen d'économiser beaucoup d'argent dans ce domaine. Aujourd'hui, entre la Confédération, les cantons et les communes, nous avons un budget informatique global d'environ trois milliards de francs. La mutualisation des outils informatiques devrait nous permettre de réduire cette facture d'un tiers. Cette économie devrait permettre de financer, tout en la facilitant, la cyberadministration de demain.

Interview Laurent Rebeaud

Trois questions à Patrick Amaru

— *Ce plan directeur n'est pas le premier projet de reprise en main de l'informatique cantonale. Sera-ce le bon ?*

— Toutes les conditions me paraissent réunies pour qu'il se réalise. La volonté politique et les moyens sont là. Il a été adopté par le Conseil d'Etat, il entre dans le cadre de la planification financière, il correspond aux orientations stratégiques du Programme de législature, il peut s'appuyer sur un règlement et une directive sur la priorisation des projets. Le plan directeur est l'un des éléments de gouvernance de l'informatique cantonale.

— *Quel rapport y a-t-il entre le plan directeur des systèmes d'information et le projet de simplification des démarches administratives ?*

— L'informatique peut soutenir cette démarche en mettant à sa disposition des instruments d'automatisation du travail administratif. Mais attention: l'informatique n'est pas en elle-même une solution. Si vous me demandez d'automatiser des processus incohérents ou compliqués, vous aurez une informatique incohérente et compliquée. La première démarche consiste à rationaliser les processus en éliminant les doubles emplois ou les chicanes inutiles, en rendant plus fluide le traitement des dossiers. À partir de là, l'informatique

peut développer des programmes adéquats, qui pourront d'ailleurs s'appuyer sur le socle informatique et les registres développés pour la cyberadministration. La cyberadministration ne concerne pas seulement les citoyens: elle va énormément faciliter les échanges d'information à l'intérieur de l'administration, et permettra d'alléger de nombreuses tâches chronophages. La bonne démarche, pour les services, est celle du schéma directeur. On analyse les processus existants, on réfléchit aux moyens de les rendre plus simples et plus efficaces.

C'est ensuite seulement que l'on détermine les outils informatiques adéquats. Il peut arriver aussi que l'existence d'un outil permette de suggérer des idées de simplification.

— *Aurez-vous le pouvoir d'imposer des solutions aux services réticents ?*

— La DSI n'a pas ce pouvoir, et n'en a pas besoin. Nous sommes au service des services, pour faciliter leur travail, pour les décharger de tâches répétitives ou bêtes

Patrick Amaru, chef de la Direction des systèmes d'information (DSI).

comme des saisies multiples ou de longs calculs, pour leur éviter de perdre du temps dans de longues recherches documentaires. Je sais qu'il y a des réticences. Mais plusieurs services ont vu l'intérêt de développement de la cyberadministration pour l'accomplissement de leurs missions. Nous répondrons aux demandes. Et je pense que l'exemple de projets réussis incitera les autres à s'y mettre à leur tour.

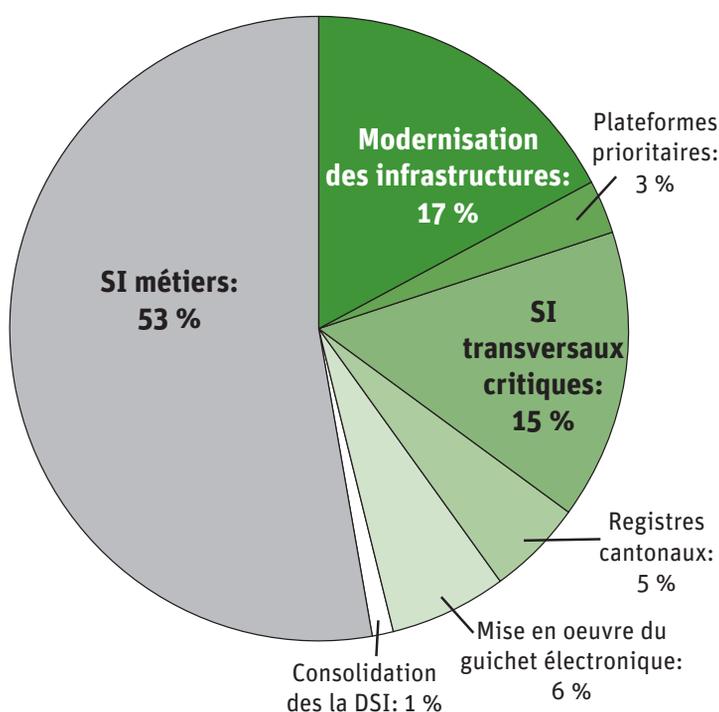
Interview LR

Investissements 2010-2013

Le plan d'investissements informatiques est calé sur la planification financière 2010-2013, qui prévoit d'allouer chaque année 28,1 millions à l'informatique.

Le plan d'investissements respecte un équilibre entre les projets «socle» (47%) et les projets «métiers» (53%), qui doivent être conduits en parallèle.

Le rythme des investissements est sujet à des révisions liées à l'adoption des budgets de l'Etat par le Grand Conseil et aux mises à jour de la planification financière.



Améliorations en vue pour les collaborateurs de l'Etat

La modernisation des systèmes d'information touche également le poste de travail des collaborateurs.

Tous les téléphones analogiques seront remplacés par des postes basés sur la technologie VoIP, reliés au réseau cantonal et fonctionnant comme des terminaux vocaux. Dans les années qui viennent, tous les PC qui ont plus de cinq ans seront remplacés par des machines aux standards actuels. L'unification des méthodes d'identification et la généralisation de l'équipement wi-fi permettra aux collaborateurs mobiles de se connecter à partir de n'importe quel bâtiment de l'administration.

Les principaux logiciels seront mis à niveau. Y compris Lotus Notes, qui passera vers le milieu de l'année prochaine de la version actuellement en place (6.5) à la version 8.5. Et le navigateur Firefox fera partie de l'équipement standard, ce qui permettra à chacun de s'abonner aux flux RSS, ce qui n'est pas possible avec le standard actuel Explorer 6.



Noël à la prison de la Croisée

Austérité, sécurité, procédures et barreaux ne sont pas incompatibles avec l'esprit de Noël. Des collaborateurs impliqués dans une réalité complexe. Des détenus en attente d'une nouvelle année meilleure. Deux mondes qui se rejoignent.

Une certaine quiétude règne dans la prison de la Croisée. La gestion minutieuse des allés et venues nous éloigne de l'effervescence de Noël. L'œil est attiré par une décoration abondante et joyeuse dans les vitrines de la prison. L'esprit de Noël passerait-il par ici aussi?

Rencontre avec le personnel de la prison de la Croisée à Orbe

Le Directeur de la Croisée, Martin Lachat nous accueille dans son bureau lumineux malgré un temps très sombre. Avec calme et pondération il explique qu'à titre privé Noël est une fête importante qu'il aime passer proche des siens.

La prison qu'il administre accueille principalement des détenus avant jugement. Mais aussi des personnes exécutant des courtes peines, des mineurs et des personnes «en attente de transfert». Il s'agit des détenus qui ont été jugés, mais qui ne peuvent pas rapidement être transférés dans un établissement pénitentiaire, faute de place. C'est un monde essentiellement masculin qui séjourne là, entre un jour et deux ans.



Le directeur de la Croisée, Martin Lachat.

Une des tâches des collaborateurs de Martin Lachat est d'administrer les cellules afin que les détenus concernés par la même affaire n'entrent pas en contact. Mais son souci permanent est que la cohabitation soit aussi pacifique que possible. Ce matin-là, 224 détenus sont présents, malgré une capacité officielle de 165 places. Pour le directeur «vivre ensemble devient plus difficile au-delà de 220 places occupées.» L'ambiance est plus tendue en hiver, surtout à l'approche des fêtes où la nuit est plus longue et confronte les détenus à leur situation. Heureusement, il peut compter sur son équipe d'environ 90 personnes (agents de détention, personnel administratif et travailleurs socio-éducatifs). Avec eux, un traditionnel repas de fin d'année était organisé dans la cafétéria de l'établissement. Mais afin de pouvoir vivre plus joyeusement cette rencontre, ils ont convenu de repousser cette tradition à l'été et en dehors de murs de la Croisée. Il ne reste plus pour Noël qu'un simple apéro, pour marquer le coup discrètement dans ces lieux.

Les assistantes sociales: désamorcer des situations tendues

En cette fin d'année, les assistantes sociales rencontrent souvent plus d'agressivité auprès des détenus. Ils ont davantage besoin de parler. Elles sont à l'écoute et peuvent ainsi désamorcer des situations qui pourraient dégénérer. Alors, elles organisent des entrevues avec les prisonniers qui apprécient de parler à une femme. À Noël, l'une des activités proposées aux détenus était la réalisation de cartes de vœux à envoyer à leurs familles. Laetitia se rappelle qu'à cette occasion, les prisonniers étincelaient grâce aux paillettes du bricolage. Tout le monde a aimé. Les assistantes sociales apprécient de ne pas travailler pendant les fêtes de Noël, cela leur permet de se ressourcer. En espérant que leur travail, s'il est réussi devrait laisser du temps aux agents de détention de piquet pour partager calmement un repas de Noël.

Un jour comme les autres... avec une certaine magie

Olivier et Jeff, agents de détention, aiment leur métier. Deux personnalités distinctes, un ancien menuisier et un ex-collaborateur de vente voyaient dans cette reconversion la possibilité d'exercer un métier de contacts et utile pour la société.

Pour Jeff, Noël n'a d'intérêt que si on le fête en famille. Il se réjouit de voir sa fille de trois ans émerveillée devant ses cadeaux. Pour Olivier, c'est une occasion d'aller à l'église et de passer du temps avec ses enfants plus grands. Au travail, c'est un jour comme les autres.

Mais en les entendant s'exprimer tour à tour, on comprend que ce soir-là, une certaine magie règne dans l'établissement.

Les repas du 24 au soir sont festifs pour tous. Les détenus ont droit à un dessert. Les agents se retrouvent généralement autour d'une bourguignonne, à quatre dans la centrale: la pièce la plus importante, d'où l'on surveille toute la prison. Écrans de surveillance, alarme, le lien avec l'extérieur



Jeff, agent de détention depuis 2003.



ne se fait qu'à travers cette pièce. C'est aussi l'endroit le plus décoré. Père Noël à vélo, flocons de neige, lumières, cadeaux en vitrine. Chaque année cette décoration prend plus d'ampleur.

Pour la veillée, l'ambiance est calme dans la prison. La majorité des détenus n'est pas d'origine chrétienne; et pourtant Noël les interpelle. Ils espèrent secrètement un miracle, un jugement, une sortie, le retour auprès des leurs. Cela ne laisse pas de marbre Olivier et Jeff.

Sans s'éloigner des valeurs de leur métier, ils passent plus de temps avec les détenus qui en ressentent le besoin. Jeff évoque un 25 au matin où il souhaitait Joyeux Noël dans une cellule. La réponse fut sèche: «Noël c'est pour vous, vous êtes libre» Depuis, il ne le souhaite que si le détenu le fait en premier. Olivier indique que c'est à cette seule occasion de Noël qu'il a accepté de partager un mets reçu par un prisonnier.

Renouer avec une tradition familiale pour Philippe Leuba

Touché, Jeff évoque le passage surprise du conseiller d'Etat. Le 24 décembre, Philippe

Leuba amena une bûche de Noël. Une tradition à laquelle son père, alors lui-même conseiller d'Etat, tenait et que le fils désire réinstaurer.

Au petit matin du 25, si vous marchez non loin de la prison, il se peut que vous

entendiez des voix vous souhaiter un joyeux Noël. Ils sont là, derrière les barreaux. Nouvel an est proche.

Plus aucun doute, la magie de Noël existe où que vous vous trouviez.

CP



Les intervenantes socio-éducatives (de gauche à droite): Clarisse (stagiaire), Malika, Laetitia et Nicole.

Nouvelle impulsion dans la gestion des absences à l'Etat

L'Etat consolide et simplifie son dispositif visant la réintégration professionnelle des personnes atteintes dans leur santé.

L'Etat a introduit, en juillet 2007, le programme *Ré-AGIR* pour favoriser la réinsertion professionnelle de ses collaborateurs en absence maladie ou accident de longue durée. À cette époque, 400 situations d'incapacité de travail de plus d'un mois étaient connues à l'Administration cantonale. Le bilan de cette phase pilote ainsi que la récente révision de l'Assurance invalidité (AI) amènent aujourd'hui le Conseil d'Etat à ajuster quelque peu la procédure.

Satisfaction des bénéficiaires

Une consultation réalisée à l'été 2008 auprès de l'ensemble des intervenants a établi le haut degré de satisfaction des bénéficiaires des mesures de retour en activité. Les services ont confirmé en outre leur besoin réel en

matière de gestion des absences de moyenne et longue durée. Toutefois, le bilan a mis en évidence une certaine lourdeur du processus, le manque de clarté du rôle des différents acteurs et l'absence de centralisation dans la gestion des absences maladie et accident.

Autre facteur déterminant, l'entrée en vigueur de la 5^e révision de l'AI a ancré le principe selon lequel «la réadaptation prime la rente». En conséquence, les situations annoncées au sein de l'Etat sont prises en charge désormais en partenariat avec l'Office de l'Assurance Invalidité.

En février 2009, le secteur «Case management» a été créé au sein du Service du Personnel de l'Etat de Vaud (SPEV) afin de développer une dynamique de réseau entre les différents intervenants. La prise en

charge des absences dès le 31^e jour implique notamment pour cette unité un partenariat renforcé avec le médecin cantonal adjoint et les services de l'administration. Selon les situations, une collaboration avec l'AI et le service est mise en place afin de favoriser un retour durable en activité. «Dans ce cadre, le rôle principal des spécialistes en case management du SPEV, précise la responsable de ce secteur Nathalie Rossi, consiste à accompagner, soutenir et conseiller la personne atteinte dans sa santé tout au long de son absence.»

Quel que soit la procédure, le suivi médical est assuré exclusivement par les médecins. Le traitement des données personnelles inhérent à ce suivi comme au dispositif administratif conjoint obéit aux impératifs de confidentialité selon la Loi sur la protection des données.

43 situations déjà résolues

Actuellement, le secteur Case management suit 198 cas d'incapacité de longue durée, alors que 43 situations ont déjà pu être résolues à la satisfaction de tous les intervenants. Outre les avantages pour les partenaires immédiats, ce dispositif permet de diminuer les impacts financiers des absences tant pour l'Etat que pour sa Caisse de pensions. Des réflexions plus poussées sont en cours sur les compétences et complémentarités entre le Service de la santé publique et le SPEV pour l'aboutissement d'une politique globale en matière de santé au travail.

«Avec la mise en place du Case management, commente Jelena Stano, responsable du domaine Prestations RH au SPEV, l'Administration cantonale se dote d'un système efficace de gestion des absences, mais aussi d'une culture commune sur cette problématique. Augmenter les chances de maintien en emploi et éviter une désinsertion professionnelle définitive constituent un enjeu majeur pour une politique du personnel responsable et dynamique, à la croisée de l'Etat social et du marché de l'emploi.»

ODz

> Consulter aussi les nouvelles pages web «Gestion des absences» sur le site Internet de l'Etat, à l'adresse www.vd.ch/absences



Jelena Stano, responsable du domaine Prestations RH au Service du personnel de l'Etat de Vaud (SPEV), et Nathalie Rossi, responsable du secteur Case management.

Versement des salaires: un compte à rebours mensuel

Le versement, dans les temps, des salaires du principal employeur vaudois tient parfois de la course contre la montre au Service du personnel (SPEV).

Dans quelques jours, la BCV vira plus de 300 millions de francs sur les comptes de 24 000 collaborateurs et collaboratrices de la fonction publique vaudoise (CHUV compris). Si, durant les onze mois précédents, la masse salariale est moins impressionnante — elle avoisine tout de même 160 millions entre l'administration (117 millions) et le CHUV — la somme d'opérations nécessaires pour que chacun soit payé l'avant dernier jour ouvrable du mois reste remarquable. Au SPEV, le compte à rebours débute dès le bouclage des salaires du mois précédent pour s'intensifier dès le 15 du mois. Il s'agit, pour les 13 personnes en charge du paiement des salaires, de rassembler l'ensemble des informations qui permettront d'établir la liste précise des bénéficiaires et des montants à virer. Mouvements de personnel, changements de situations de famille, naissances, variations de taux d'activité ou encore frais, indemnités, heures supplémentaires à payer: autant de mutations qui doivent parvenir à la rue Caroline au plus tard une semaine avant le jour du bouclage des salaires. «Les services attendent souvent la dernière minute. Or nous n'avons que ce court délai pour traiter cette masse», constate Philippe Chaubert, adjoint du chef du SPEV et responsable de ces opérations. Certains mois, les mutations sont nombreuses. En décembre (13^e salaire), en janvier (éventuelles indexations, nouveaux taux de retenues sociales etc.) ou en août (mutations propres au personnel enseignant). Alors, on travaille parfois le soir, voire même le week-end. Reste que chaque mois au SPEV, on jongle entre la boîte aux lettres, le téléphone et le fax pour récupérer des informations de dernière minute.

Une fois complétée et vérifiée, la liste des salariés et les montants à bonifier est transmise en ligne à SIX Payment, un organisme interbancaire qui contrôlera l'existence de chaque compte listé et signalera les immanquables rejets (voir encadré). Pour accomplir cette vérification et préparer le clearing bancaire, SIX Payment doit recevoir le fichier du SPEV au plus tard un jour et demi avant le versement des salaires. Parallèlement, le SPEV transmet



Philippe Chaubert (debout au centre), responsable du domaine Administration des ressources humaines (adRH) au SPEV, entouré de l'équipe en charge du paiement des salaires.

au SAGEFI un avis de débit, qui atteste de l'exactitude des montants à verser. Nanti de cette confirmation, le service financier, qui se sera naturellement assuré que le compte de l'Etat est approvisionné en conséquence, signera à son tour l'ordre de paiement global de la BCV, qui libérera les fonds le jour J.

Même si le SPEV et le SAGEFI traitent rapidement les rejets intervenant au cours du processus, ces erreurs peuvent parfois retarder le paiement, parfois d'une semaine. «La communication de tout changement doit être faite le plus tôt possible», insiste le SPEV; histoire de s'éviter des retards — voire le désagréable rattrapage rétroactif d'allocations, versées alors que le droit a cessé, par exemple...

Mais l'opération ne s'arrête pas au paiement des salaires. Le SPEV diffuse une liste des salariés et des paies correspondantes: les responsables de chaque service devront contrôler que les mutations ont été prises en compte. Leur signature donnera décharge au SPEV. Enfin, le SAGEFI entame la ventilation comptable de la masse salariale: directe pour les salaires du DFIRE, les autres Départements se chargeant eux-mêmes de cette opération. — LJ

IBAN: numéros à contrôler SVP!

À partir de janvier, ce ne seront plus de simples numéros de comptes qui seront utilisés pour le versement des salaires, mais les numéros IBAN: un code international structuré, qui identifie l'établissement bancaire ou postal et le compte du bénéficiaire. Ce changement imposé par les établissements financiers a un revers: il n'y aura plus de contrôle de concordance entre nom de bénéficiaire et numéro de compte. Une erreur de chiffre et le salaire risque d'être bonifié sur un autre compte! Les fiches de salaires de décembre donneront des explications à ce sujet. Il s'agira pour chacun et chacune de contrôler que les numéros IBAN connus du SPEV correspondent à ceux qui figurent sur les nouvelles cartes bancaires ou nos relevés de comptes; et, cas échéant, de communiquer immédiatement toute correction.



Un «crash» aussi vrai que nature



Jouant les rôles de blessés volontaires, de journalistes et d'autres quidams, ce sont près de 150 figurants qui ont participé à l'exercice.

«Ils sont en train de mourir là-bas, qu'attendez-vous pour y aller!» Interpellée avec force par ce rescapé, l'ambulancière reste stoïque. Imbibé de 9 tonnes de kérosène le champ où reposent les restes de l'avion disloqué et les victimes du crash est une aire de danger. «Nous devons attendre que ce secteur soit sécurisé», tente d'expliquer l'ambulancière. Volontaires ou professionnels, les uns et les autres ont eu à cœur de tenir leur rôle dans l'exercice «GVA 09». Préparée durant 8 mois sous la houlette de Daniel Bolens, directeur de l'exercice et de Denis Froidevaux, chef du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) du canton de Vaud, la plus vaste opération de ce genre menée en Suisse aura été d'un puissant réalisme. Sur place, à l'heure du début de l'exercice, alors que la pluie se met à tomber, et que les flammes d'une dizaine de brasiers épars trouent la nuit, même les plus aguerris ont été pris aux tripes

Première sur les lieux, une voiture de la gendarmerie et ses deux occupants ont ouvert le bal des sirènes et des gyrophares. La scène du drame prend du relief à mesure que se déploient les mâts d'éclairage des

véhicules des pompiers de l'aéroport international de Genève puis de ceux de Nyon. Le tintamarre augmente encore avec l'approche du premier hélicoptère de la Rega. Plus tard s'étire sur la route de l'Asse une longue colonne d'ambulances venues des cantons romands. Le véhicule de soutien sanitaire conçu pour établir le poste médical avancé (PMA) est aussi à pied d'œuvre. Dans cette frénésie contrôlée, un homme, une lampe torche dressée au-dessus de lui, appelle les rescapés à le suivre.

Un peu à l'écart, des pompiers professionnels lausannois, venus en observateurs, émettent les premières remarques. «Y a trop de moyens feu et pas assez de moyens sanitaires», lâche l'un d'eux.

Tester moyens et procédures

L'objectif de l'exercice était de tester à l'échelle 1:1, la coordination des moyens et les procédures d'intervention des partenaires de la Protection de la population dont le Service de sécurité de l'aéroport de Genève, les services de défense incendie et secours vaudois, les cellules de crise des partenaires, les services sanitaires de plusieurs cantons romands, les services de police et

gendarmerie et de la protection civile ainsi que la cellule de communication ORCA. Le tout chapeauté par l'État-major cantonal de conduite (EMCC) dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'organisation en cas de catastrophe (ORCA).

En résumé près de 600 personnes, 150 véhicules et 4 hélicoptères étaient engagés aux côtés de 150 figurants (blessés, journalistes, tous volontaires et bénévoles). À quoi s'ajoutaient une centaine d'observateurs et d'évaluateurs. «Du jamais vu», avait-il été mentionné lors de la conférence de presse donnée une semaine avant l'opération. Ce qui n'a que peu perturbé son déroulement. Il est vrai que, le moment venu, tous ont joué le jeu avec conviction. Des blessés volontaires et maquillés pour la circonstance aux journalistes, vrais et faux, qui ont suivi les points presse, jusqu'à la conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro. Elle qui était venue témoigner «sa sympathie aux familles des victimes au sortir de cette tragique nuit, tout en rappelant que le Conseil d'Etat mettait tous les moyens disponibles en œuvre pour limiter les conséquences de ce drame», lors de la conférence de presse marquant la fin de l'exercice qu'elle avait suivi depuis la première phase. — BDs



Le film des événements montre le réalisme de l'opération, de la première voiture de police, arrivée à 0h28, à l'installation du poste médical avancé.

Jeudi 26 novembre à 00h08, un avion de ligne parti de Genève avec 93 personnes à bord, s'est fracassé sur les terrains de l'Asse au-dessus de Nyon. C'est le scénario catastrophe imaginé pour l'un des plus vastes exercices du genre jamais conçu en Suisse.

Mission accomplie

Une action de si grande envergure suppose de gros moyens pour en mesurer l'efficacité. Pour cela une forte brochette d'évaluateurs, dont certains venus de l'étranger, a été mobilisée. Les critères retenus, inspirés d'accidents d'aviation d'ampleur similaire survenus récemment à Amsterdam et Madrid, étaient la maîtrise des premières opérations de secours, d'évacuation des blessés et de mise en place du dispositif d'identification des victimes dans un délai de 4 à 6 heures.

Un premier bilan a été tiré lors d'une conférence de presse donnée à Nyon par les principaux responsables, dont le chef du SSCM, Denis Froidevaux, le jour de l'exercice. Avant cela le docteur Mathieu Potin, responsable du dispositif sanitaire, avait annoncé que ce délai de 4 à 6 heures avait été respecté.

«Tout exercice vaut pour ce qu'il montre qui fonctionne, mais aussi pour ce qu'il révèle qui dysfonctionne», a rappelé Roger Wütrich, directeur technique de l'aéroport international de Genève (AIG). «La procédure d'alarme a connu un problème, de même que la trop importante proportion de véhicules lourds et une relative faiblesse dans la coordination des moyens sanitaires sur place», a relevé Denis Froidevaux. Le patron de l'EMCC a aussi mis en exergue les difficultés créées par l'installation du poste médical avancé (PMA) à l'aplomb d'une ligne électrique à haute tension. Ce qui n'a pas été sans causer quelques désagréments pour la prise en charge des blessés par la noria d'hélicoptères mise en place. Mais dans l'ensemble l'exercice est positif. «L'un des arbitres internationaux, britannique, m'a dit que c'était l'exercice le plus complexe auquel il a assisté durant ses 30 ans d'activité et que le résultat était satisfaisant», a relevé Luc Amiguet, chef de la sécurité de l'AIG. «Exercice très largement réussi», a aussi fait savoir l'Office fédéral de l'aviation civile dans un communiqué. — BDs



Les ambulanciers-secouristes ont eu fort à faire.



Daniel Bolens, directeur de l'exercice GVA 09.



Denis Froidevaux, chef du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM).



À vendre

Lot de 13 poupées en habits folkloriques de divers pays / régions. 50.- à emporter. Lausanne Nord. 078 601 37 60.

Petite chaise pour enfant en bois marqueté, haut. siège: 38 cm, totale 71 cm. 80.- À emporter, Lausanne Nord. 078 60137 60.

Matelas pour lit de bébé, bonne qualité, presque jamais servi, 115 x 56 x 15 cm (bonne hauteur) pour lit 120 x 60 cm. Traité anti acariens, garanti 7 ans. Vendu avec une housse. 70.- (neuf: 150.-) Photos disponibles: aavntfj4@yahoo.fr.

Lit pour enfant (0-5 ans), 140 x 70 cm, finitions soignées, hêtre, barrières et roulettes amovibles, hauteur sommier ajustable. Vendu avec matelas, couette et oreiller, 4 housses, 3 paires de drap. 250.- (neuf: 550.-). Photos disponibles: aavntfj4@yahoo.fr.

Saxophone alto Yamaha, excellent état, équipé avec accessoires (collier, etc), bec presque neuf (Vandoren, neuf: 170.-) et étui sac à dos (neuf: 350.-). Le tout 1000.- 079 379 83 05.

Piano droit Yamaha, couleur noyer brun, parfait état 5000.- à discuter 078 659 69 92 (Lausanne).

Piano droit Rameau, modèle Camargue, en merisier, mécanique Renner, très bon état, 4000.- 021 635 64 43 (dès 17h).

Guitare sèche espagnole en bois avec sa housse. 200.- à discuter. 079 659 76 45.

Ampli Basse David Eden WT600 RoadRunner, préampli à lampe, 1 entrée, ampli 600W (2x300W), très bon état. Prix à discuter. 076 330 27 06.

Haut parleur Sunn 4HP (cabinet basse), 4 HP de 10 pouces, 300 watts sous 8 ohms, 4 roulettes, très bon état. Prix à discuter. 076 330 27 06.

Gamescope JVC Everio GZ-MG730, disque dur 30Go, sous garantie. Très bon état. 500.- 076 330 27 06

Table de massage Terapy, électrique, blanche, montée sur roues. Matelas larg. 70 cm. 2 plateaux (tête, jambes) indépendants. Poids 83 kg. Achetée 3057.-, cédée 1500.- à discuter. À emporter, Lausanne 078 601 37 60.

Lit de massage en simili cuir noir avec téléc. et poids. Etat neuf, employé 2 fois, 8 moteurs, 8 progr., choix zone de massage (nuque, dos, fessiers, jambes...). 3 intensités, timer avec arrêt automatique. 1800.- (neuf: 5000.-) à discuter. 079 659 76 45.

Paire de skis de fond avec bâtons, prix à discuter. 079 659 76 45.

2 combis ski enfant neuves (6 à 8 ans), 35.- chacune. 079 659 76 45.

Poussette trio High Trek complète: châssis 3 roues et hamac, nacelle Windoo, baby coque auto avec base (4* test TCS), habillage pluie et chancelière hiver. Bleu marine/ciel. Neuve: 1300.- (2008), cédée 600.- (à discuter). Photos sur demande: jlonfat@gmail.com 079 830 49 91 (soir).

Lits à étage en pin, parfait état, avec ou sans matelas, petite vitrine, chaîne stéréo, meuble pour PC. À discuter. 076 325 90 25.

Petit guéridon en acajou, neuf, à 4 pieds et un tiroir, 85.- Petite table bois massif, idéal pour poser le téléphone, 35.- 079 389 64 64.

Chaises en bois (6 pièces) faites main, style caveau vaudois, très bon état, 400.- 076 330 27 06.

Meuble TV sur roulettes modèle Balcar pour suspension écran plat (charge max. 40 kg / écran max. 37"). Tubulure alu gris + 2 tablettes verre noir. Très bon état. Valeur 1098.-, cédé 350.- 079 342 33 54.

Divers objets d'art africain ainsi que quelques tableaux à vendre. Photos, liste des objets et des prix sur demande. 078 601 37 60.

À donner, quinzaine de volumes de la collection «Le monde des sciences» (en français), éditions Time Life. 021 544 71 33.

Etendage à linge pour salle de bains, 8 cordons, largeur 1 m., excellent état. 45.- 079 389 64 64.

Four micro-ondes grill Zug modèle Miwell SLI. Jamais servi. Sous garantie. Acheté 1320.- cédé 1000.- 024 463 15 65 (18h - 21h).

Congélateur armoire Siemens (cause déménagement), classe A, 7 compartiments tiroirs, blanc, env. 170 cm de haut, très peu utilisé. Valeur neuf 1374.-, 900.- à discuter 021 903 59 22 ou 076 306 51 08.

Séances de Power Plate (plaque vibrante). Urgent, abonnement à remettre cause empêchement. Centre Lausanne (1/2h = 1h30 de fitness), cours collectifs (2 à 4 pers.) entre 12h et 14h et dès 18h + samedi 12 séances pour 275.- (23.- la séance au lieu de 29.-) 079 584 36 56.

Fraiseuse à neige. Prix à discuter. 079 436 94 32.

Chaînes TRAK N°210 utilisées 1x sur Opel Vectra. 200.- 079 436 94 32.

4 pneus neige Goodyear ultragrip 6 avec jantes, 155/70/R13 75Q, 4 trous (pour ancienne Polo). Taux d'usure: 50 %. 200.- 079 389 64 64.

4 pneus hiver sur jantes Michelin 175/65 R 14 T, très bon état, utilisés une 1/2 saison. 250.- (valeur neuf: 500.-) 021 694 34 06 ou 021 921 79 54 (privé).

4 pneus neige (roulé 1 hiver) Continental 195/65 R 15 sur jantes acier (pour Opel Zafira avant-dernier modèle) bas prix. 079 706 91 56.

Véhicules

VW Polo Color concept 1.4, 100 CV, 5 portes, 1999, 162'000 km, sièges chauffants cuir, clim, pot double Remus, 4 jantes alu 15''+ 4 jantes en tôle 14», autoradio branchement iPod, tous services effectués, excellent état, expertisée du jour. Disponible début 2010. 6500.- à discuter. 079 548 13 00 (repas) ou aurelie.mosimann@vd.ch.

Camping-car intégral Rapido 963f, 2004, 30'000 km, Fiat 2,8 JTD, ABS, 6m79. 2 gds lits (140 x 210, 140 x 195), gde penderie, frigo 137 l. + freezer, 4 places route, douche, stores en cabine, gd coffre, baie ouvrante avec moustiquaire, véris - douchette ext., clim, chauffage, etc. 1ère main - tous services effectués. Excellent état, région Lausanne. 53'000.- à discuter 076 370 75 86 - renata.egli@gmail.com.

Peugeot 107 1.0 Trendy, rouge, 30'000 km, 2008, pneus neufs, 1er service effectué, garantie mars 2010, clim, radio-CD, prise Aux. Comme neuve, faible consommation, cat. A. 12'000.- (neuve: 16'800.-) 079 769 35 75 ou alineve74(at)yahoo.fr.

Audi A3, 205'000 km, bleu nuit, très bon état. 4000.- à discuter 076 421 68 23.

Ford Probe 2,5l, 24V, V6, 163Ch, 165'000 km, très bon état, tous services effectués, exp. 09.08, courroie, pot Remus, ceintures sécurité neufs, vitres teintées, 4 jantes 18' Baraccuda, 4 pneus hiver sur jantes aciers 16'. Sono Pioneer + prise iPod, chargeur 12CD, 2 amplis, caisson de basse, etc. Prix à discuter. 076 330 27 06

Moto Honda CBF 600 SA, freins ABS, 2300 km compteur, immatric. 05.2008. 11'000.- 079 202 29 61.

Moto Honda Deauville (Nt 650 V3), grise, mise en circul. 2003, 26'000 km, 6000.- 079 202 29 61.

Toyota Yaris Luna 1.3 l, 2001, 107'000 km, noire, 5 ptes, CD, clim, exp. 2.10.09. 7900.- à discuter. 078 722 85 59 (dès 16h).

Porsche 911 Carrera, 1986, 160'000 km, très bon état, en-

tièrement d'origine, rouge, int. cuir noir, jantes Fuchs + jantes Porsche + pneus hiver, exp., factures d'entretien à disposition, 31'000.- 021 691 47 70 ou 021 316 29 00 (prof).

Place de parc dans garage fermé PPE, ch. de la Motte 20, Lausanne (Bellevaux), 130.- dès janvier 2010. 021 648 35 68.

Logement

Lausanne (Bellevaux), pl. parc à louer dans garage dès le 1er janvier 2010. 150.- mois. Ch. de la Motte 20. 021 648 35 68.

Valeyres-sous-Rances, app. 6 p. dans habitation villageoise, duplex rénové de 180 m2, salon avec cheminée, gde cuisine agencée, balcons, jardin indép. 5 min. autoroute, 1er étage + combles, vue vignoble, Jura, rivière, angle pâté de maison. Poss. aménag. combles. 1 pl. de parc ext., 1 pl. dans garage, caves, local/dépendance de jardin. 690'000.-, charges PPE 220.-/mois yc chauffage. 079 721 39 57.

Bossonnens, 4 p, 3 chambres, gd salon, salle à manger, balcon, cuisine agencée, 2 salles de bain. Libre 15.12 où à convenir. Proche commodités. Loyer actuel 1580.- 021 921 22 83 (dès 18h).

Vacances

Brunon, VS : à vendre (300 000.-) ou à louer à l'année (1000.- mensuel, ch. comprises), 3.5 p. en attique. 079 219 46 65.

Morgins, à la semaine, 2 p. tt confort dans chalet individuel récent. Plain pied, ensoleillé. 1 ch. avec lit double + 2 lits superposés, salon-salle à manger avec canapé-lit. Equipé pour 6 pers. Cuisine agencée, lave vaisselle. Place de parc à l'entrée. Navette gratuite pour les pistes à 100 m. 650.-/mois + ch. selon décompte + taxes de séjours + forfait nettoyage 50.- s.roh@romandie.com - 024 477 23 49 (répondeur).

Toscane, Quiesa, 10 km de Viareggio (mer, sable fin), 15 km de Pise, 70 km de Florence, joli appt dans les oliviers, calme, 2 ch., cuisine, bain, belle terrasse. 300.- / semaine. 026 665 11 69.

Crans-Montana, 2.5 p, 4 pers, non fumeur, pas d'animaux, plain pied, calme, 900.- / semaine. 076 325 90 25.

Les Crosets, beau 3,5 p, neuf, gd séjour avec canapé convertible pour 2, ch. à coucher (lit double), ch. pour 2 (lits superposés), balcon, vue. Parking intérieur. Equipé pour 6 pers, TV, DVD-VHS. Remontées à 2 min,

retour à skis jusqu'à l'immeuble. Semaine du 19 au 26.12: 1800.-, charges, taxes nettoyage compris. 079 328 79 77 ou 079 599 43 09 (autres semaine: tarif selon saison).

Villars, au centre, appartement 8 personnes, libre du 6 au 13 février. 1200.-/semaine. 079 734 65 87.

Vallorbe, studio meublé. Vacances tranquilles et/ou sportives, nature, proximité pistes de ski et ski de fond, raquettes et balades. 550.- (mois), 250.- (semaine) 079 668 38 29.

Paris IX^e, charmant 3 p. très bien situé, proche Palais Garnier - Galeries Lafayette, complètement équipé. À la semaine, 2 à 4 pers. 079 706 66 03.

Recherchons en Provence, pour 1 sem. - 10 jours, fin 06.2010 ou début 09.2010, à 550km max. de Genève, pour 4 adultes et un enfant, villa ou maison indiv. en Provence, piscine privée et sécurisée, jardin clôturé, mobilier de jardin, barbecue, cuisine équipée, min. 2 ch. + salon. Acceptant chien. Merci de faire parvenir photos et conditions de location à katia.tinembart@vd.ch. Personnes non fumeuses, sérieuses et solvables.

||| Divers |||

Musique gospel, chœur gospel lausannois cherche basses pour sa rentrée de janvier 2010. www.madrijazz.ch et 079 474 28 46.

Recherche raquettes pour dame. 021 625 31 40 (soir).

Cherche à louer local pour groupe de musique à Yverdon. Étudie toutes propositions. 079 634 99 32 (dès 17h30) ou 024 557 26 00 (journée).

Séance de massages, réflexologie ou drainage lymphatique (ASCA et APTN), remb. par ass. complémentaires de certaines caisses. Tarif 90.- les 50 min. env. Sur rendez-vous, en semaine dès 17h et les vendredis et samedis toute la journée. Lausanne-Sallaz. 021 601 37 60.

Camp de football. L'Association cantonale vaudoise de football organise son 15^e camp de Gimel pour enfants (nées entre 1997-99). 1^e semaine du 5 au 9 juillet, 2^e semaine du 12 au 16 juillet. Inscriptions dès le 1^{er} janvier: www.campdegimel.org.

Scoutisme, activités de groupe, généralement en plein air, à Lausanne, pour jeunes de 6 à 14 ans. Prise en charge de 14 à 17h (17h30 en hiver), les samedis sauf vacances scolaires. Renseignements 079 243 27 69.

Accord sur la compensation des effets de la politique salariale sur la Caisse de pensions

Solution consensuelle: un prélèvement de 14 millions de francs sur la part de l'Etat à la provision pour indexation de la Caisse.

La délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines et la Fédération des sociétés de fonctionnaires (FSF) sont parvenues à un accord dans le cadre de la mise en œuvre de la politique salariale de l'Etat. Cet accord porte d'une part sur la compensation financière des effets du nouveau système sur la Caisse de pensions (CPEV), et d'autre part sur le versement d'une prime unique allouée en 2010 aux ayants droit de la Caisse.

14 millions pour atteindre le degré de couverture légal

La nouvelle politique salariale impose des mesures pour compenser ses effets sur le degré de couverture de la CPEV. Le degré de couverture de la Caisse doit atteindre 75%. La mise en œuvre de la nouvelle politique salariale implique une compensation de 60 millions de francs pour que cet objectif soit atteint.

Conformément au décret de mise en œuvre, un montant de 46 millions a déjà été alloué à la Caisse lors de l'introduction du système. Il restait donc à trouver 14 millions pour compenser totalement la diminution du degré de couverture.

L'accord auquel ont abouti la délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines et la FSF porte sur le mode de financement de ces 14 millions. Il prévoit que ce montant soit prélevé sur la part de l'Etat initialement destinée à la provision pour indexation de la Caisse. Cette solution suppose une modification du décret de mise en œuvre qui doit encore être approuvée par le Grand Conseil.

Allocation unique en 2010

Parallèlement, toujours aux termes de l'accord entre la FSF et la délégation du Conseil d'Etat aux ressources humaines, il est

proposé de verser une allocation unique aux ayants droit (pensionnés, veufs et veuves, orphelin-e-s) en 2010.

13 000 bénéficiaires

Environ 13 000 personnes bénéficieraient de cette indemnité qui varierait entre 200 et 1000 francs, sans excéder toutefois le montant mensuel de la rente.

La loi sur la Caisse de pensions doit également être modifiée pour permettre au Conseil d'Administration de verser ce type d'allocation lorsque les pensions ne peuvent être indexées et que la situation de la Caisse le permet.

Les deux mesures sont liées entre elles. Dans l'esprit des négociations, le changement d'affectation des 14 millions n'est pas imaginable sans que soit versée l'allocation unique prévue pour 2010, et sans que la loi soit modifiée pour permettre ce type d'opération.

COURRIER

Le lecteur, président de la Fédération des sociétés de fonctionnaires, réagit à l'article «Pas d'indexation des salaires en 2010 (*La Gazette* N°210, du 11 novembre 2009)

Monsieur le rédacteur,

La Gazette du 11 novembre 2009 nous informe que le Conseil d'Etat ne baissera pas les salaires en 2010, ceci malgré la diminution de l'indice des prix à la consommation d'octobre 2008 à octobre 2009 (-0,8%)! À n'en pas douter, les fonctionnaires vaudois devraient se saisir de leur plume pour remercier, avec humilité, le gouvernement de sa bienveillance.

La FSF estime que le message implicite de faire passer

cette décision de ne pas baisser les salaires de 0,8% comme étant un cadeau à la fonction publique vaudoise est méprisante envers le personnel de l'Etat!

Parallèlement, l'exposé des motifs du budget 2010 annonce que «en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation ces prochaines années, le Conseil d'Etat pourrait examiner la possibilité de ne pas adapter ou d'adapter partiellement l'échelle des salaires dans le cadre d'une prochaine indexation».

À n'en pas douter, le Conseil d'Etat a la mémoire sélective. Entre 1990 et 2007, les différentes décisions sur la limitation ou la suppression de l'indexa-

tion versée aux fonctionnaires ont entraîné une diminution du pouvoir d'achat qu'on peut estimer à près de 15% (soit l'équivalent de la suppression des 12^e et 13^e salaire).

Alors qu'il n'a jamais été question pour l'Etat de compenser rétroactivement la différence entre l'évolution de l'indice des prix et l'indexation réelle, cette solution semble aujourd'hui envisageable, car au bénéfice de l'employeur! Les fonctionnaires vaudois ont participé de manière significative au redressement des finances cantonales, le gouvernement ne devrait pas l'oublier...

*Martial de Montmollin,
président de la FSF*



Steidl, l'art du livre

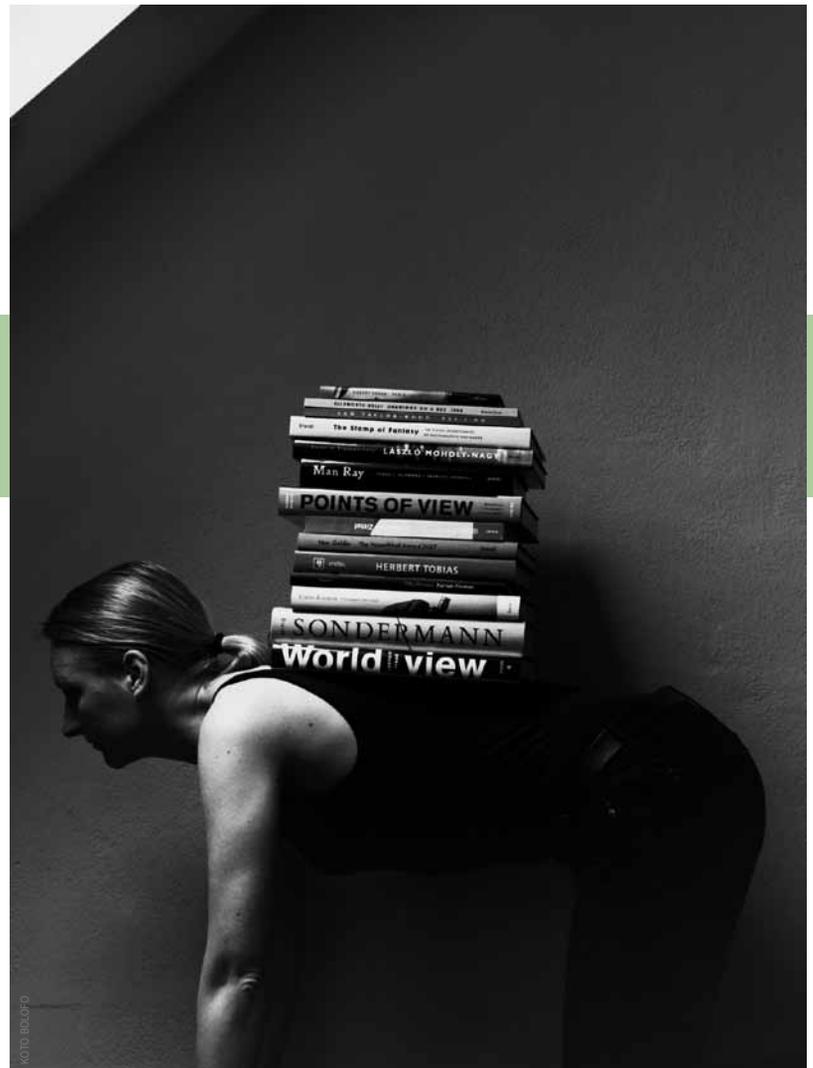
Impressions en continu

Pleins feux sur le travail de Gerhard Steidl, l'un des meilleurs et plus prolifiques éditeurs d'art du monde.

«Le James Brown du livre d'art..., le travailleur le plus acharné actif dans le domaine». C'est ainsi que le photographe américain Alec Soth, de l'agence Magnum, voit Gerhard Steidl. Il faut dire que les plus grands photographes de la planète accordent toute leur confiance à ce prolifique éditeur et imprimeur allemand né en 1950. L'exposition produite par le Musée de l'Élysée éclaire le travail de ce transmetteur qui, autant que les artistes eux-mêmes, «façonne le paysage culturel».

C'est pratiquement un ouvrage portant sa marque qui sort chaque jour à Göttingen, ou plus précisément de «Steidville», son fief, à la fois maison d'édition, imprimerie, studio de graphistes et de spécialistes de la reproduction. Les plus prestigieux artistes du moment se rencontrent dans cette ruche et y partagent la table entre les intenses séances de travail. À lire les témoignages qui parsèment l'exposition, le séjour à Steidville peut être l'occasion de nouvelles révélations pour les photographes. Une expérience qui aiguise le sens esthétique au contact de ce passionné soucieux de la qualité avant tout et visant la réalisation d'une idée sans la moindre concession. La photographe indienne Dayanita Singh en vient même à conclure que «l'original c'est le livre», et non plus le tirage d'une série de photos. Une observation que le visiteur n'aura pas de mal à partager en

«Steidville», comme est appelée la maison d'édition et imprimerie où Steidl accueille les artistes, représentée ici par le photographe de mode Koto Bolofo.



feuilletant, humant et touchant les pages imprimées et en découvrant toute la synergie créatrice qui les a fait naître. Et un constat que ne dément pas l'intérêt croissant du public pour les livres de photographies.

Les dossiers qui s'empilent à Steidville portent notamment les noms de Jim Dine, Raymond Depardon, Karl Lagerfeld, Jeff Wall, Roni Horn ou Ed Ruscha. Et aussi celui du photographe suisse Robert Frank dont le livre manifeste «Les Américains», paru chez Delpire en 1958, a fait l'objet d'une

nouvelle édition par Steidl en 2008. L'exposition en profite pour montrer «Un voyage américain», film dans lequel Philippe Séclier part, cinquante ans plus tard, dans des pas de Robert Frank, à traquer les cadrages du grand photographe.

Joël Christin

• Musée de l'Élysée (www.elysee.ch). Jusqu'au 21 février 2010, du mardi au dimanche, de 11h à 18h. Visites guidées les dimanches 3, 10 et 24 janvier et 7 et 14 février, à 16h. Animation pour les enfants aux mêmes dates.

Itinéraires culturels



Un nouveau magazine des Itinéraires culturels consacré à la Suisse occidentale a paru. L'occasion de redécouvrir la via Romana ou d'autres chemins chargés d'histoire.

• Commandes: www.itineraires-culturels.ch. 031 631 35 37.

Gospel le 19 décembre



Les Morning Fellows proposent leur concert de Noël. Avec Marc Diserens, Laurent Rebeaud, Bernard Muhl, Jean-David Chappuis et Norbert Guignet. • Chorus, Lausanne, samedi 19 décembre, 21h. Entrée Fr. 24.-. Réservations: 021 323 22 33 ou reservation@chorus.ch. Voir aussi www.morningfellows.com.

Contes de Noël à la BCU

La Bibliothèque cantonale universitaire invite le public à se plonger dans la magie de Noël grâce aux histoires racontées par la conteuse Alix Noble Burnand.

• Palais de Rumine, atelier du 6^e, lundi 21 décembre, 17h. www.alixraconte.ch.

